

Aujourd'hui, apprenons à...

Ne pas pisser dans la rue

1

D'abord c'est interdit par la loi, et vous risquez une grosse amende ! Ensuite, c'est tout de même sacrément exhibitionniste de sortir son appareil reproducteur en pleine rue.

2

Et l'odeur pestilentielle de votre urine restera collée à cet endroit jusqu'à la prochaine pluie.

3

Alors qu'il existe partout des sanisettes publiques et des cafés où on peut se soulager.

4

Pour les gens qui ont régulièrement des urgences, sachez qu'il existe des pochettes à urine, qui se glissent dans la poche et que l'on peut transporter partout avec soi.

